

# DISPARITÉS RÉGIONALES

## Grand-Nord

**Il y a une bataille à mener ici et maintenant contre le préjudice fiscal que subissent les professionnelles en soins qui choisissent de travailler et de s'établir dans le Grand-Nord.**

**Elles doivent payer de l'impôt sur leurs frais de sortie et leur logement alors que les travailleuses des agences n'ont pas à le faire! Compenser ou annuler les effets du préjudice, voilà une solution concrète pour celles qui choisissent le Nord. C'est une question d'équité!**

**Le congé sans solde pour travailler dans le Grand-Nord est souvent la porte d'entrée des professionnelles en soins qui veulent soigner dans le Nord.**

**En obligeant l'employeur à accorder ce congé et en l'augmentant de 12 à 36 mois, les postes disponibles seront plus facilement comblés.**

**Pour l'alliance APTS-FIQ, il faut aussi :**

- **ajouter Oujé-Bougoumou au secteur III et ainsi augmenter la prime d'isolement et d'éloignement,**
- **augmenter la compensation pour le transport de nourriture,**
- **élargir l'accès aux sorties liées au lieu de recrutement.**



**Travailler à  
se rendre malade,  
c'est terminé.**

131 000 RAISONS  
D'UNIR NOS FORCES

